



## la Chambre Nationale des Propriétaires a ouvert sa 5e délégation régionale à Bordeaux

Historiquement implantée en Ile-de-France, la Chambre Nationale des Propriétaires se développe sur l'ensemble du territoire français, en mettant en place des délégations régionales, afin de se rapprocher au plus près de ses adhérents pour mieux les aider, les informer et les défendre.

Après la Normandie, la région Rhône-Alpes, la Côte d'Azur et la Provence, l'Aquitaine est à l'honneur au mois de novembre, puisque la cinquième délégation à s'ouvrir, est localisée à Bordeaux. Elle a vocation à accueillir et conseiller les propriétaires, copropriétaires, syndics bénévoles ou futurs acquéreurs immobiliers. *La proximité pour un meilleur conseil au service des adhérents*. L'objectif de cette délégation est de répondre au plus près aux attentes des adhérents qui pourront bénéficier de consultations sur place auprès d'experts bénévoles (avocats, architectes, experts en immobilier...) et de tous les services proposés par la Chambre Nationale :

- information, conseil et aide sur le plan juridique, fiscal et technique par le biais de spécialistes, de supports d'information, de documents pré-établis, de conférences et de formations
- avantages tarifaires et conditions préférentielles consenties par nos partenaires (ex : Orange, Barnes, Citya, Antargaz, Primonial, Empruntis...)
- représentation des adhérents et défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

La délégation est pilotée par Ludovic Dewaele (architecte DPLG) et composée de Me Delphine Bron (avocat immobilier), Me Gérard Navaro (avocat fiscaliste) et Me Valentine Shrameck-Montebello (notaire).